

RETEX EPAF : UN EXERCICE RATÉ

Solidaires Finances avait demandé la tenue d'un RETEX (retour d'expérience) sur les nouvelles modalités d'inscriptions aux colonies ou de réservations de locations en résidences, à savoir le « fameux 1^{er} arrivé 1^{er} servi ».

Comme depuis de trop nombreuses séances de travail, aussi bien au niveau du CNAS et de ses instances, qu'au niveau d'EPAF via ses assemblées générales, nous assistons à des dialogues de sourds où se mêlent fortes incompréhensions et ressentiments grandissants.

Ainsi, pour ce RETEX, EPAF a préalablement fourni des documents sur les colonies mais rien sur les vacances-loisirs ! **Solidaires Finances** a exigé qu'une présentation soit faite en séance, bien que ne disposant d'aucun document de travail, même sur table !

Le secrétariat général s'est alors engagé à fournir rapidement le document lu en séance par EPAF aux organisations syndicales.

Ce RETEX s'est avéré être un nouveau point d'information plus global sur les colonies 2024 et sur les ventes des résidences EPAF. Si **Solidaires Finances** prend acte des renseignements fournis et de leur utilité, nous demandons une réunion de travail pleine et non une simple réunion d'information.

De plus, pour **Solidaires Finances**, la véritable problématique est qu'aucune discussion de fond n'a pu avoir lieu sur le fonctionnement lui-même du système de réservation/inscription ! Notre demande pour cette réunion était claire : échanger et travailler avec EPAF pour rendre plus justes les critères d'attribution. Mais, là encore, l'opérateur indique succinctement d'éventuelles pistes de réflexion... sans nous y associer et en prenant le postulat de la conservation du système actuel.

Pour **Solidaires Finances**, le but de cette réunion a été détourné et cette instance laisse un arrière-goût bien amer.

12 novembre 2024

Compte-rendu

Propos liminaires

Tout d'abord, **Solidaires Finances** tient à remercier les participant·es à cette instance, réclamée de longue date afin d'échanger sereinement autour d'un sujet qui nous rassemble : EPAF.

Cette association est régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, sous convention avec les ministères économiques et financiers et depuis le 23 mai 2024, elle est membre de la Fédération d'Action Sociale Finances avec ALPAF et AGRAP.

Le cadre de l'engagement social d'EPAF doit permettre aux familles, aux enfants et aux jeunes de partir à des tarifs attractifs. C'est d'autant plus vrai durant la période d'inflation galopante. EPAF est souvent la seule solution pour les familles du ministère d'accéder à des vacances sociales.

Si **Solidaires Finances** reste profondément attachée à EPAF, il existe aujourd'hui de nouveaux fonctionnements qui loin de rassembler les usagers, divisent et déçoivent avec un mode de réservation injuste et anti-social du « 1^{er} arrivé/1^{er} servi ». Que devient le classement des demandes ?

Nous rappelons les mots du président, en 2023, concernant le nouveau système de réservation « Notre implication est de rester à l'écoute des familles et de leurs besoins tout en améliorant et en modernisant régulièrement nos offres ». Oui mais pas à n'importe quel prix !

Solidaires Finances espère beaucoup de ce RETEX afin de (re)construire un fonctionnement social et collectif conforme à la demande des usagers : EPAF n'est pas une agence de voyage ou un organisme privé, c'est un acquis social créé en 1956 pour les séjours de vacances-familles et les séjours de vacances-enfants...

Comme rappelé dans le projet éducatif disponible sur le site EPAF, cette association a un objectif social. Elle accueille tous les enfants des agent·es des ministères économiques et financiers. Elle propose pour cela un système de tarifs équitables et subventionnés qui permettent à tous d'accéder à la totalité des séjours.

À nous de conserver et de faire vivre cet opérateur, en respectant le fonctionnement social qui reste son ADN.

Bilans vacances-enfants et vacances-Loisirs

De manière générale, que ce soit pour les vacances-enfants ou les vacances-loisirs, le précédent système de réservation/inscription était plus juste socialement. Être dans l'immédiateté n'est pas un critère à même de répondre à l'objet social.

Le nouveau système de « 1^{er} arrivé 1^{er} servi » ne peut satisfaire que les personnels pouvant se connecter TRÈS rapidement. Si ces mêmes per-

sonnels satisfaits aujourd'hui n'obtiennent plus leurs souhaits lors de prochaines saisons, seront-ils toujours aussi contents de ce nouveau système ?

Pour faire un parallèle, si on appliquait ce système à ALPAF pour l'attribution des logements sociaux, ça reviendrait à donner un logement au 1^{er} qui l'aurait demandé, indépendamment de ses ressources... Trouverait-on ça juste ???

Colonies 2024

Le bilan des colonies 2023-2024 a déjà été évoqué en CNAS, surtout pour cet été dans le contexte particulier des JOP 2024. Les inscriptions sont en hausse pour les colonies d'automne (+ 7 %), d'hiver (+ 4 %) et de printemps (+ 8 %) mais en baisse pour celles d'été (- 6,9 %).

Niveau satisfaction, si les items issus des enquêtes varient entre 84 % et 92 % et sont soit stables soit en augmentation, seul celui du système d'inscription est en baisse (- 3 % entre 2023 et 2024). S'il reste néanmoins à 83 %, pour **Solidaires Finances**, il ne faut pas oublier un postulat : le premier qui s'est connecté et qui a ce qu'il voulait est forcément satisfait...

Et dans certains cas, le système du « 1^{er} arrivé 1^{er} servi » trouve déjà des limites lorsqu'une seule colonie est proposée, ce qui était le cas pour

les DROM-COM avec le ski, et que le nombre de places est limité. Ainsi, pour janvier 2025 (45 places au départ et 64 demandes), il a fallu qu'EPAF trouve en catastrophe une vingtaine de places et de billets d'avion supplémentaires afin de permettre à tous les enfants réunionnais qui en avaient fait la demande de pouvoir aller en colonie d'hiver.

Solidaires Finances n'a jamais nié et ne nie pas la grande qualité des prestations fournies par EPAF.

Pour autant, il ne faut pas non plus se cacher derrière des chiffres satisfaisants pour nier les remontées négatives, car il y en a : sur la nourriture, sur la qualité de l'encadrement (EPAF ou prestataires), sur les difficultés pour rejoindre

un point de ralliement ou une colonie par les parents, sur le système d'inscription, etc.

Solidaires Finances réclame qu'une enquête soit menée auprès de tous les personnels du ministère, pas seulement auprès de ceux ayant bénéficié d'une prestation EPAF. Elle pourrait être diffusée par les délégués de l'action sociale. Elle pourrait apporter des éléments intéressants de compréhension sur pourquoi ces agentes et agents ne vont pas/plus vers EPAF.

Sur le système d'inscription, EPAF reconnaît les bugs de cette année et envisage deux axes de réflexion :

- ✓ scinder en deux les périodes d'inscription pour juillet et août afin de limiter le risque d'engorgement du réseau ;
- ✓ modifier l'heure d'ouverture des horaires d'inscriptions.

Pour **Solidaires Finances**, ces propositions de forme ne répondent pas à la nécessaire réflexion de fond à avoir. Entre le précédent système et l'actuel, les deux pouvant présenter avantages et inconvénients, Solidaires Finances pense qu'un mécanisme plus social est possible.

Malheureusement, la discussion a été fermée, avec une fin de non recevoir quant à la modification du mode d'attribution.

Vacances-Loisirs

Il est compliqué d'en faire un point sans aucun document préparatoire fourni en amont, ni même sur table...

Néanmoins, entre 2023 et 2024, il semble que les premières tranches représentent le panel le plus important. Les quatre premières agrègent plus de départs, la première étant même en hausse de près d'un point.

Pour **Solidaires Finances**, le quotient familial n'est plus pris en compte en amont, seule compte la vitesse de connexion ! Mais d'après EPAF, le nouveau système de réservation n'a pas pénalisé les plus bas revenus. Nous attendons les chiffres.

Aucune réponse non plus sur la possibilité de réservation d'un logement pour un nombre de personnes supérieur à la composition de la famille. Exemple concret : avec une réservation en « 1^{er} arrivé 1^{er} servi » d'un appartement de cinq places par une famille de trois personnes, une famille de cinq personnes ne pourra hélas pas accéder à la réservation de ce logement !!! CQFD !

Organisation des départs

Pour l'été 2024, d'après EPAF, le regroupement des points de départ mis en place n'a jamais suscité de retours aussi positifs... Enfin, surtout de la part des familles d'Île-de-France.

Les parents ayant dû faire de très longs trajets, voire dormir à l'hôtel pour amener leur enfant au point de ralliement apprécieront... Mais comme pour beaucoup de choses, le quantitatif compte plus que le qualitatif...

Ensuite, le nombre de points de ralliements va augmenter en 2025 sans pour autant retrouver celui de 2023 (34 en 2025, en projection, contre 40 en 2023). L'Île-de-France va supporter majoritairement cette baisse et il n'y aura pas un départ par département. La Réunion et Mayotte auront leur point de ralliement à Paris.

Résidences EPAF

Ventes

Si les ventes concernent treize résidences, celles-ci sont réparties sur quinze lots.

Au moment de la réunion, sont vendues les résidences EPAF :

- ✓ Cerbère (rue Mitjaville) : 12 septembre 2024 pour 269 450 € à la commune,
- ✓ Saint-Raphaël : 28 décembre 2023 pour 9 100 000 € à la commune,

- ✓ Châtel : 11 juillet 2024 pour 3 100 000 € à l'EPF de Haute-Savoie,
- ✓ Méribel-Les-Allues : 19 décembre 2023 pour 1 330 000 € à la commune,
- ✓ Bénodet : 17 novembre 2023 pour 700 000 € à la commune,
- ✓ Bréhat : 28 novembre 2023 pour 1 620 000 € à la commune,
- ✓ Piana : 4 mai 2023 pour 870 000 € à la commune.

Restent en vente les résidences de Cerbère (rue Abbé Bailbe), Sainte-Marie-la-Mer, Targassonne, Embrun, Ballan-Miré, Anglet, Cap-Ferret, Ploubazlanec (6 box).

Solidaires Finances a rappelé que la moitié des fruits de ces ventes devait revenir à l'Action sociale ministérielle, et singulièrement aux résidences EPAF restantes. Nous avons donc demandé des précisions sur la « localisation » de ces fonds et l'utilisation de ceux qui devraient déjà être dus à notre action sociale, soit environ 8 M€ actuellement. Nous n'avons eu qu'une réponse diluée, comme le sont ces fonds... La réponse est qu'ils ne sont utilisables que pour les projets de travaux d'ampleur des résidences conservées.

Travaux

Seuls étaient présentés les travaux de la résidence de La Baule, qui ont déjà pris six mois de retard. Ils sont financés à hauteur de 3 454 000 € sur le programme budgétaire P723 CAS IMMO « opérations immobilières et entretien des bâtiments de l'État » et à hauteur de 794 900 euros sur le programme budgétaire P218 « conduite et pilotage des politiques économiques et financières » (donc sur une partie du fonds issu des ventes des résidences).

Pire encore, ces fonds pourraient être utilisés sur d'autres points immobiliers de l'action sociale ministérielle, sans rapport avec les résidences, ni même avec les vacances, comme la restauration collective. Ceci ne correspond absolument pas à ce qui avait été présenté lors des discussions initiales sur ce sujet.

Pire encore, les sommes n'appartiennent pas à l'action sociale et sont donc distribuées uniquement après étude d'éventuels projets. Quid de celles non distribuées ? L'inquiétude est plus que forte de les voir tout simplement disparaître dans un contexte budgétaire qui va être de plus en plus tendu !!! Cela consisterait tout simplement à « faire les poches » des agentes et des agents du ministère car, rappelons-le, une action sociale forte, au bénéfice de l'ensemble de ces agent-es, avait été un réel choix quand d'autres ministères avaient opté pour des solutions plus individuelles (suite aux grèves de 1989).

Pour rappel, présumant, malheureusement à raison, de ce qui pouvait arriver, **Solidaires Finances** était fermement opposée aux ventes des résidences EPAF, patrimoine de celles et ceux qui n'en ont pas.

En ce qui concerne les personnels de la résidence de La Baule, des contacts ont été pris avec des prestataires pour des « prêts de main-d'œuvre ». D'après EPAF, chaque salarié-e aura un « point de chute » le temps des travaux, soit chez un prestataire soit en suivant une formation.

Enfin, **Solidaires Finances** est revenue sur la résidence de Saint-Lary dont les travaux devaient commencer en janvier 2024. Les études sont lancées, mais le projet a également pris du retard et nous n'avons aucune visibilité sur un planning ferme.